



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E13732

VALABLE JUSQU'AU 14/02/2024

ÉDITÉ LE 24/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME B 483 525 101

Siret : 483 525 101 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0055784

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78689413

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78689413

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SARL 2L MARCHESSON

693 ROUTE DES PLATANES
16430 CHAMPNIERS

Téléphone : 05 45 65 50 23

Fax : 05 45 65 94 17

Portable :

Site Internet :

E-mail : jacques.marchesson@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MARCHESSON LIONEL GÉRANT / PORTE LAETITIA GÉRANTE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/02/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.